

DU FACTEURS HUMAINS ET GESTION DES RISQUES EN SANTÉ (SOUS RÉSERVE DE VALIDATION EN CFVU)

FORMATION CONTINUE



Formation des professionnels de santé sur la place et l'importance du travail en équipe, des facteurs humains et organisationnels dans les unités de soins des établissements de santé, et leurs rôles dans la gestion des risques en santé.

Intégration des facteurs humains au quotidien et orientation de ces connaissances dans les stratégies développées pour améliorer la qualité et la sécurité des soins en établissement de santé.

Acquisition d'outils permettant la mise en œuvre des connaissances acquises sur la thématique des facteurs humains et organisationnels.

Compétences développées

- » Développer le travail en équipe, le « savoir-être » en plus du « savoir-faire » classiquement enseigné lors des formations médicales et paramédicales.
- » Optimisation du fonctionnement d'équipe en situation de crise, d'urgence vitale.
- » Connaissance de concepts permettant une approche systémique des situations impliquant la qualité et la sécurité des soins.
- » Compréhension de la place des Facteurs Humains et Organisationnelles (FHO)

Conditions d'admission

- » Être titulaire d'un Diplôme de docteur en médecine ou du Diplôme d'État français de sage-femme ou titulaires d'un diplôme étranger équivalent
- » Sur dossier : Professionnels impliqués dans la prise en charge des patients et des équipes en établissement de santé

Formation(s) requise(s)

Publics concernés :

- » Professeur des Universités - Praticien Hospitalier
- » Maître de Conférences Universitaire – Praticien Hospitalier
- » Praticien Hospitalier
- » Médecin
- » Internes
- » Enseignant Sage-Femme
- » Sage-Femme
- » Cadre de santé
- » Infirmière, infirmier
- » Responsable d'unité de qualité et gestion des risques en établissement de santé
- » Responsable administratif en santé

Inscription

Seuil d'ouverture : 20 personnes

Plafond : 50 personnes

1) Candidature

Envoyer au préalable CV et lettre de motivation auprès du Responsable de Formation pour obtenir une autorisation pédagogique d'inscription :

adeline.duclos@uvsq.fr

2) Inscription administrative

a) Une fois l'autorisation pédagogique d'inscription délivrée, télécharger et retourner le dossier de préinscription avant le 15 octobre accompagné des pièces justificatives à :

Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines

UFR Simone Veil - Santé

Département DPC et Formation Continue

2, Avenue de la Source de la Bièvre

78180 Montigny-le-Bretonneux

b) Un accusé réception est envoyé par le Département DPC - Formation Continue (vérifier les indésirables en cas de non réception)

c) Paiement de l'action de formation

Dans le cadre d'un financement individuel :

- » Procéder au paiement par virement du coût de la formation **sous 8 jours à compter de la date d'envoi du mail AR reçu**. Les coordonnées bancaires figurent dans le mail.
- » Signer le contrat de formation joint au mail AR

- » Adresser **impérativement par mail** une copie du virement effectué et contrat signé à l'adresse fc-medecine@uvsq.fr
- » Dès réception de la copie de virement et contrat de formation par le Département DPC -Formation Continue les identifiants nécessaires à l'inscription administrative en ligne sont adressés (vérifier les indésirables en cas de non réception).

Dans le cadre d'un financement organisme :

- » Faire signer la convention de formation joint au mail AR. Une facture conforme aux modalités indiquées dans le dossier d'inscription (pages 3 et 4) sera émise par l'Agence comptable.
- » Dès réception de la convention de formation par le Département DPC -Formation Continue, les identifiants nécessaires à l'inscription administrative en ligne sont adressés (vérifier les indésirables en cas de non réception).

d) Procéder à l'inscription en ligne **sous 8 jours à compter de la date d'envoi des identifiants**

Le paiement en ligne des droits d'inscription par le stagiaire est attendu

Tarifs :

Droits d'inscription universitaire : 246 € pour 2020-2021

Coût de formation :

- » Financée par un organisme : 1 000€
- » Non financée : 1 000€
- » Tarif particulier (justificatif obligatoire) : interne, 375€

Contenu de la formation

Module 1 : Vision générale des facteurs humains et de la gestion des risques en santé

- » Acquisition des connaissances de bases sur les facteurs humains, leurs implications dans les activités humaines, en particulier dans les activités de la santé.
- » Acquisition des connaissances de base sur les concepts de gestion des risques dans les activités humaines, en particulier dans les activités de la santé

Module 2 : Dimension cognitive des facteurs humains et de la gestion des risques en santé

- » Acquisition des concepts liés aux facteurs humains (biais cognitifs, communication, stress, fatigue, heuristique ...)
- » Acquisition des éléments de réflexion sur le rôle et les implications des facteurs humains dans le domaine de la santé.
- » Connaissances des solutions et metarègles de la fiabilité développés par les courants de pensée en sociologie, ergonomie et cindynique.

Module 3 : Dimension collective des facteurs humains et de la gestion des risques en santé

- » Connaissances et acquisition de la Place du collectif dans la gestion des risques.
- » Connaissances et apprentissages des divers types d'équipes, leurs performances et évolutions.
Application au monde de la santé.

Module 4 : Aspects spécifiques des facteurs humains et de la gestion des risques en santé

- » Acquisition des différents types de sous parties constitutives des facteurs humains, leurs applications en santé.
- » Connaissances des diverses approches des facteurs humains en santé selon des approches purement gestionnaires des risques, managériales, administrative et assurancielles

Rythme des cours :

La présence des candidats aux modules est obligatoire. Des absences seront tolérées dans la limite de 20% de la durée de chaque module.

Volume horaire de la formation

Théorique

- » Nombre d'heures CM : 100h
- » Nombre d'heures TD/TP : 3h30
- » **VOLUME HORAIRE TOTAL : 103h30**

Contrôle de connaissances

L'examen comporte :

- » Une épreuve écrite de 2h notée sur 30 points
- » Admissibilité : un minimum de 15 points à l'épreuve écrite permet la présentation du mémoire.
- » La production d'un mémoire et sa soutenance (15 mn de préparation + 15 mn de soutenance) notés sur 30 points répartis en 20 points pour l'écrit et 10 points pour la soutenance.

Validation du DU : minimum de 30 points au total dont 15 points au mémoire.

La présence des candidats aux modules est obligatoire. Des absences seront tolérées dans la limite de 20% de la durée de chaque module.

Adresses et coordonnées

Professeur Patrick Rozenberg

Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy / Saint-Germain-en-Laye,

10 rue du champ Gaillard

BP 73082 78303 Poissy Cedex, France

Tél : 01 39 27 52 57 (secrétariat)

Email : prozenberg@chi-poissy-st-germain.fr

Contacts formation continue

Pour toute question concernant :

- » les candidatures
- » le contenu des enseignements
- » le planning de formation et les dates
- » les lieux de formation
- » les examens ...

contacter :

adeline.duclos@uvsq.fr

Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines

UFR Simone Veil Santé
Département DPC et Formation Continue
2, Avenue de la Source de la Bièvre
78180 Montigny-le-Bretonneux

fc-medecine@uvsq.fr

01 70 42 94 94 / 01 70 42 92 73 / 01 70 42 94 82

Nos missions :

- » Inscription administrative
- » Suivi du dossier de prise en charge
- » Contractualisation
- » Convention de stage
- » Envoi du diplôme